

### Article 21 du Règlement

sont révoltés de voir qu'une société américaine, Dream Street Holsteins, compte utiliser des crédits d'impôt à la recherche de 10 millions de dollars pour financer un projet qui consiste à comparer des Holsteins selon que leur pelage est marron et blanc ou noir et blanc. Voilà un projet superficiel, voire complètement inutile.

On va ainsi gaspiller de l'argent alors que les agriculteurs canadiens sont en difficulté financière et que nos scientifiques plus orthodoxes ont besoin de fonds. Ces crédits d'impôt vont permettre à cette grosse société américaine de livrer directement concurrence à nos producteurs laitiers sur le prix des quotas, la valeur foncière et l'achat des bestiaux, et, par conséquent, d'empiéter sur le secteur laitier du Canada. Les producteurs constatent déjà que les prix sont exceptionnellement élevés pour des Holsteins marron et blanc de piètre qualité.

J'exhorte le ministre du Revenu national (M. MacKay) à prendre les mesures qui s'imposent pour mettre un terme à un gaspillage aussi scandaleux.

\* \* \*

### LES SPORTS

#### LE CHAMPIONNAT MONDIAL DE CURLING REMPORTÉ PAR L'ÉQUIPE MASCULINE DE CALGARY

**M. Bob Hicks (Scarborough-Est):** Monsieur le Président, Lucky Luke a encore eu le dessus. Il ne s'agit pas du héros d'un western, mais bien de Ed Lukewich, de Calgary, et de ses coéquipiers qui, hier, à Toronto, ont conservé au Canada les honneurs du championnat mondial de curling.

L'équipe de Lukewich l'a emporté quatre à trois sur de remarquables concurrents écossais, avec la dernière pierre à la toute fin de la partie, rejoignant ainsi l'équipe de Marilyn Darte, de St. Catharines, vainqueur du championnat mondial féminin. Les Canadiens sont fiers à juste titre de ces deux équipes qui ont su représenter aussi dignement et habilement leur pays.

\* \* \*

### LES AÉROPORTS

#### LE TRANSFERT DES VOLS INTERNATIONAUX D'AIR CANADA DE GANDER À SAINT-JEAN (T.-N.)

**M. George Baker (Gander—Twillingate):** Monsieur le Président, je réprovoque la lâcheté et la sournoiserie avec laquelle le gouvernement du Canada a annoncé le transfert des vols internationaux de Saint-Jean à Gander; je l'accuse de lâcheté et de sournoiserie du fait que cette nouvelle a été annoncée pendant l'après-midi du dernier jour de séance avant le congé pascal. La décision a été prise après que le ministre de la Justice (M. Crosbie) eut exigé que les vols soient transférés à Saint-Jean. En prenant cette décision, le ministre des Transports (M. Mazankowski) a enfreint les normes de sécurité et de stérilité de plusieurs ministères gouvernementaux.

J'ai certaines questions que je compte poser au ministre des Transports quand il viendra à la Chambre; je me demande cependant s'il a les réponses.

\* \* \*

### L'ENVIRONNEMENT

#### LE PROJET DE LA BAIE JAMES—L'AUGMENTATION DU NIVEAU DE MERCURE CHEZ LES CRIS

**M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles):** Monsieur le Président, l'inondation de vastes zones forestières par Hydro Québec a donné lieu à une augmentation inquiétante des niveaux de mercure chez les Indiens cris de la baie James.

Des analyses faites en 1977 révèlent qu'on a décelé chez 30 p. 100 des Indiens des niveaux de mercure supérieurs aux normes internationales de sécurité. En 1984, cette proportion avait atteint 64 p. 100. Certains de ces niveaux de mercure sont aussi élevés que chez les malheureux Indiens des réserves de Grassy Narrows et de White Dog dans le nord de l'Ontario. L'hydragryisme entraîne des problèmes neurologiques qui risquent de provoquer des convulsions, la paralysie et la mort.

L'entente de la baie James recommande la mise en oeuvre d'un programme fédéral de surveillance des répercussions écologiques du vaste projet d'hydroélectricité. L'ancien gouvernement libéral n'y a jamais donné suite et voilà que les conservateurs réduisent le nombre des spécialistes en la matière.

La santé même des Indiens cris dépend de l'environnement et j'exhorte le ministre de l'Environnement (M. McMillan) à mettre immédiatement en oeuvre le programme fédéral qu'ont réclamé les Cris.

\* \* \*

### LE BILINGUISME

#### LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION CANADIAN PARENTS FOR FRENCH ORGANIZATION

**M. Barry Turner (Ottawa—Carleton):** Monsieur le Président, l'association *Canadian Parents for French Organization* a vu le jour il y a dix ans quand 35 parents ont décidé que leurs enfants devraient avoir de meilleures chances d'apprendre le français. Aujourd'hui, cette association est un organisme bénévole d'envergure nationale comptant 15,000 membres répartis dans 140 sections locales.

Cette année, elle a organisé une campagne nationale de sensibilisation pour aider les parents qui s'intéressent à l'enseignement du français comme langue seconde. Leur campagne qui s'intitule *Making Choices* a connu beaucoup de succès jusqu'à présent et l'association est prête à partager ses objectifs avec toute personne intéressée.

Elle a aussi publié un ouvrage intitulé *More French S'il vous plaît* fort utile aux parents dans le choix des langues d'enseignement pour leurs enfants. Les Canadiens ont la singulière chance de s'exprimer dans deux langues universelles. Poursuivons donc notre effort collectif.